



L'EXPRESSION À TRAVERS LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS

ALBERT MAGARIAN

PRÉSIDENT DE LA FIAPA, 24, RUE D'ANJOU, 75008 PARIS
ONG DOTÉE DU STATUT CONSULTATIF AUPRÈS DE L'ONU,
L'OMS, L'UNESCO, L'UNION EUROPÉENNE ET LE CONSEIL DE L'EUROPE

La FIAPA a été créée le 26 septembre 1980 par quatre pays européens : France, Belgique, Espagne et Italie, au Palais du Luxembourg à Paris. Depuis lors, elle a connu une expansion considérable : 54 pays et 144 associations ou fédérations réunissant plus de 3 000 associations. Elle défend les intérêts des personnes âgées et prend part aux activités concernant le vieillissement (en Afrique, Amérique Latine et Europe de l'Est). Elle agit sur le terrain à travers ses associations pour une meilleure protection sociale des Aînés et assure la coordination entre ses différents membres par la création de Pôles Régionaux (Europe, Afrique, Océan Indien). Elle agit auprès des instances les plus élevées (ONU, OMS, UNESCO, Conseil de l'Europe) au bénéfice de ses associations membres et demande la création d'observatoires régionaux pour suivre le vieillissement conformément aux décisions prises par l'Assemblée Mondiale à Madrid en avril 2002. Sa philosophie se résume en une phrase : « Citoyen la vie durant ».

EXPRESSION THROUGH ASSOCIATIVE MOVEMENTS

The FIAPA was founded on 1980, September 26th, by 4 European countries: France, Belgium, Spain and Italy, at the Luxembourg Palace, in Paris. Since 23 years, the FIAPA has grown considerably: 54 countries and 144 associations or federations gathering over 3 000 associations. It defends older people's interests and takes part in activities regarding ageing (in Africa, Latin America and Eastern Europe). It directly acts through its associations for a better social protection and ensure the coordination between its different members by the creation of Regional Poles (Europe, Africa and Indian Ocean). It acts on the highest international bodies such as the United Nations, WHO, UNESCO, the Council of Europe, to the benefit of its member associations and asks for the creation of regional observatories to follow ageing according to the decisions taken during the General Assembly of Madrid in April 2002 . The FIAPA's philosophy can be summarized in one sentence: "Lifelong Citizen".

La canicule que nous venons de subir et ses méfaits prouvent la nécessité d'intervention de la Société Civile à travers les associations sur les problèmes concernant directement les personnes âgées.

La FIAPA a débuté il y a 23 ans à une époque où la personne âgée était considérée comme « bonne à rien », malade, grabataire, et « mise au rebut » de la société.

Elle a été créée le 26 septembre 1980 au Palais du Luxembourg, siège du Sénat, à Paris, sous la présidence de M. Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale. Soixante associations de quatre pays : la France, la Belgique, l'Espagne et l'Italie décident de se lancer dans cette aventure : défendre les personnes âgées et analyser le vieillissement des individus et des populations.

C'est une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING), dotée du statut consultatif le plus élevé auprès de l'ONU. Elle travaille en étroite collaboration avec l'UNESCO dans le secteur de la culture, de l'éducation et des nouvelles technologies, ainsi qu'avec l'OMS. Sur le plan européen, elle est l'un des cinq membres du groupe consultatif auprès de la Commission Européenne.

A ce jour, elle représente plus de 320 millions de personnes réparties sur quatre continents, 54 pays et 144 associations ou fédérations regroupant plus de 3 000 associations.

La FIAPA doit son prestige international à son originalité : alors que la plupart des ONG regroupent des professionnels ou des bénévoles s'occupant des personnes âgées, elle est composée de personnes âgées, ces dernières prenant ainsi directement leur destin en main.

Son objectif majeur est de faire connaître les droits des aînés-citoyens à part entière et de promouvoir leur contribution à la société.

Elle agit à tous les échelons de la Société, des Etats, et au niveau international avec des partenariats variés suivant des axes d'effort adaptés en fonction du contexte et du but poursuivi.

Son action s'exerce dans trois directions principales :

- **La FIAPA réunit.** A cet effet, elle encourage l'action des associations nationales ou régionales par un effort d'informations réciproques, de coordination d'actions décidées en commun, l'organisation de rencontres, notamment à l'occasion de colloques internationaux. Cet effort a pour objet de valoriser les actions de terrain et d'en tirer parti pour créer des effets de synergie afin d'en améliorer l'efficacité et d'en accroître la portée. A titre d'exemple en 1999/2000, la FIAPA a participé au lancement de l'année internationale des personnes âgées avec le regroupement de 1 100 délégués de 30 pays, pour faire entendre la voix des personnes âgées et lancer les liaisons entre les générations « Jeunes - Aînés ».

- **Elle représente.** Elle ne se contente pas de témoigner des activités des organisations membres auprès des grandes organisations internationales. Elle contribue au développement des actions envisagées au plus haut niveau et participe à leur évaluation en véritable partenaire de ces grandes organisations.

- **Elle propose.** A l'écoute quotidienne des Aînés de par le monde, la FIAPA dégage des axes d'efforts qui lui paraissent s'imposer et les présente aux instances internationales. Elle est ainsi en mesure d'influencer les choix de ces dernières et de participer à la mise au point des programmes correspondants.

Elle s'appuie sur un Conseil Scientifique composé de personnalités reconnues internationalement.

Compte tenu de son statut, elle a le pouvoir d'alerter les instances internationales, nationales, politiques et autres sur la place et les conditions de vie de la personne âgée. La FIAPA a développé une stratégie d'intégration qui consiste à être représentée dans l'ensemble des instances où sont traitées les questions du vieillissement.

Elle revendique son indépendance, exprime ses opinions sur tous les sujets et plus particulièrement ceux en liaison directe avec les préoccupations des aînés (santé, retraites, emploi, intégration dans la vie active...). Le nombre de seniors augmentant, il pèseront de plus en plus lourd sur la vie d'un pays. Les décideurs devraient tenir compte de cette évidence.

Malheureusement nous constatons quotidiennement en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique et dans le reste du monde qu'il en est souvent autrement. C'est bien la raison pour laquelle nous voulons encourager les retraités à s'impliquer dans la vie civique, à s'intégrer dans les structures institutionnelles, pour faire entendre leurs besoins sociaux qui sont nombreux, notamment dans les pays en développement, mais aussi dans les pays à économie en transition et dans les pays dits « développés ». La FIAPA est là pour rappeler que les aînés ne sont pas des demi-citoyens.

Nous espérons que les actions conjuguées de grosses associations internationales telles AARP, Helpage, IFA, FIAPA avec des associations sectorielles comme les « Gray Panthers » amènent les décideurs à prendre conscience de l'émergence d'une situation pouvant générer des problèmes importants.

EN AMÉRIQUE DU NORD

Dans les pays développés, citons l'exemple le plus frappant de l'AARP (American Association of Retired People) aux Etats-Unis. Cette organisation a pour vocation de rassembler toutes les catégories de personnes âgées.

Initialement, l'AARP était une organisation de services, fondée en 1947, dans le but de procurer aux retraités des assurances à faible coût. Son développement ultérieur dans le domaine de l'action politique est lié à l'extension des programmes fédéraux concernant le vieillissement et les retraites.

L'AARP est connue pour les avantages matériels qu'elle est en mesure de procurer : outre les assurances à faible coût, des rabais sur des produits et services, des possibilités d'investissement, des magazines et autres lettres d'information. Ses 35 millions de membres paient annuellement 12 dollars pour bénéficier de ces avantages.

Une autre organisation moins puissante a fait parler d'elle à une certaine période. Les « Gray Panthers » ont vu le jour en 1970 aux Etats Unis et défendent le vieillissement en général et les femmes en particulier. Tim Fuller, Directeur des « Gray Panthers »¹ explique qu'il conduit des campagnes politiques, mais aussi des campagnes concernant certains sujets de la société américaine. Il a ainsi orga-

1. Extrait des Cahiers de la FIAPA N° 2, Le Pouvoir Gris tome 1 : Pouvoir et influence politique. Présentation des « Gray Panthers » par Tim Fuller.

nisé une campagne nationale contre la faim et pour le droit au logement. Plus récemment, il a eu l'occasion de mettre en place la campagne nationale pour une «couverture santé universelle». L'objectif des «Gray Panthers» est que d'ici 5 à 10 ans elles deviennent l'une des toutes premières organisations de citoyens en mesure d'influencer la vie et les contenus de la politique. Elles se considèrent comme une instance de dialogue entre les générations dirigée par les personnes âgées. Comme nous l'avons mentionné, elles ont mis en place la campagne pour la couverture maladie universelle et elles ont donc été au-delà du cadre strict des personnes âgées. Les «Gray Panthers» ont compris que pour susciter un mouvement plus large, elles devraient être capables d'organiser des groupes spécifiques au-delà des revendications des personnes âgées.

Cependant, le nombre de leurs adhérents chute : ils étaient entre 200 000 et 300 000 dans leurs meilleurs moments et aujourd'hui ils ne sont que 20 000. Mais ils réagissent et sont à la recherche de pistes nouvelles pour mieux se projeter dans l'avenir. Ils tentent à nouveau d'appeler les gens à devenir des «Gray Panthers».

Dans les autres régions du monde, la situation varie en fonction du niveau de vie, de la philosophie et du degré de mise en place ou non de la protection sociale généralisée. C'est un des thèmes de notre action.

Les quelques exemples suivants, pris parmi tant d'autres, vous donneront une idée de l'action des associations membres de la FIAPA, avec son aide, dans différents secteurs.

EN AMÉRIQUE LATINE

ÉQUATEUR

Au cours des vingt dernières années, l'Équateur a vu une détérioration progressive des conditions de vie de sa population, en raison de graves conditions économiques et de l'absence de modèle politique permettant de donner une réponse adéquate aux besoins du pays.

Des délégués Equatoriens ont participé à la Première Assemblée Mondiale de Vienne en 1982, laquelle a approuvé le Premier Plan International sur le Vieillessement. L'une des conséquences du Plan

International fut l'introduction d'une dynamique en faveur des personnes de plus de 60 ans. Ainsi, en 1985, un programme de l'Institut Equatorien de Sécurité Sociale a été mis en place à destination du troisième âge aménageant de nouvelles modalités d'augmentation des retraites et du suivi médical pour les retraités.

A Guayaquil, le 19 décembre 1961, l'Association des Retraités et Pensionnés del Guayas fondée par M. Publio Falconi Pazmiño dans la ville la plus importante et la plus peuplée de l'Equateur, a tenté d'intégrer les personnes âgées dans le débat public. Son action permit d'obtenir l'intégration des retraités dans les organes dirigeants de la Sécurité Sociale. Cette association, membre de la FIAPA, réunit de nos jours les retraités et les personnes qui ne bénéficient pas d'aide économique sur la région du littoral équatorien.

Cette Association ne tenait pas compte des plus de 60 ans non affiliés à l'Institut Equatorien de la Sécurité Sociale. Cela les a conduit à la recherche d'autres mécanismes qui puissent assurer la participation de ces personnes à la vie sociale du pays. C'est ainsi qu'en 1992-1993 eurent lieu les grands défilés et manifestations dans tout l'Equateur, exigeant de l'Etat et de la société en général, une plus grande attention aux personnes âgées. Le point culminant fut la saisine du Congrès National et la promulgation de la « **Ley del Anciano y del Bono de Ayuda a la Tercera Edad** » (La loi de la Personne âgée et du Ticket d'Aide au Troisième Age) qui a permis la reconnaissance légale des organisations de personnes âgées.

En 1994, la *Fédération du Troisième Age de Pichincha* se constituait. Cette fédération réunissait les personnes non pensionnées âgées de 60 ans et plus, de 35 organisations de la Sierra Equatorienne. En 1998, a été réorganisé le *Front National du Troisième Age*, (regroupant les deux associations précitées) qui existait déjà depuis 1997. Cette dernière fédération est entrée en 1999 dans l'organisation internationale du *Front de la Dignité des Retraités et du Troisième Age en Equateur* (FDJTEE) qui se constituait officiellement et constitue le noyau Equatorien de la FIAPA et ses dirigeants nommés démocratiquement sont les porte-parole de cette dernière.

Actuellement la FIAPA appuie ces organisations dans leurs projets et elle est en discussion avec le gouvernement pour la mise en place de la protection sociale généralisée, notamment dans le

monde rural. Cette action est menée avec des experts de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

A nos yeux il est important que les associations des pays, andins par exemple, se réunissent pour étendre le réseau de protection sociale, coopératives ou d'autres solutions et ainsi constituer un pôle fort d'actions de personnes âgées pour les personnes âgées.

CHILI

Un projet « Plus de vie pour tes années » a vu le jour sur l'initiative de Rosita Kornfeld, membre de notre Conseil Scientifique et Directeur du Programme pour les personnes âgées à l'Université Catholique de Santiago du Chili. L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration de la qualité et du style de vie des personnes âgées en situation de pauvreté et en difficulté socio psychologique dans une des communes les plus pauvres de la banlieue de Santiago du Chili. Les résultats de cette enquête ont été communiqués lors de la Seconde Assemblée Mondiale sur le Vieillessement de Madrid en avril 2002, lors d'une table ronde organisée par l'ONU.

Les bases du programme portaient sur la fourniture de services durant quatre années à un groupe de 3 500 personnes âgées en appliquant une méthode d'éducation participative sur la santé, la nutrition, le travail en organisation communautaire et les loisirs. Une équipe interdisciplinaire de professionnels possédant des connaissances en gérontologie, ayant la capacité de travailler en secteurs populaires, disposés à travailler dans un lieu difficile d'accès et à haut risque fut formée spécialement pour ce programme. Il importait également de motiver et coordonner les institutions distinctes et organisations formelles de la commune.

EN AFRIQUE

CAMEROUN ET SÉNÉGAL

La situation est beaucoup plus préoccupante. Trois volets apparaissent :

- économique : absence de moyens matériels et financiers donnant droit au bien être social ;
- socio-culturel : deux obstacles à franchir : l'analphabétisme et le manque d'information et d'échanges entre les générations. Ce qui constitue un blocage dans la vie d'une société et conditionne plus

ou moins les relations entre jeunes / vieillards, parents / enfants, époux / épouses, famille /belle-famille ;

– moral et psychologique : absence de réflexion, dégradation des valeurs qu'on ne peut plus transmettre à cause de la grande mutation non maîtrisée.

La FIAPA et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) envisagent l'installation de coopératives et de mutuelles de santé pour permettre aux villageois d'avoir accès aux soins primaires : création de centres médico-socio-éducatifs afin de préparer les solutions d'un meilleur vieillissement. Cependant, il est indispensable de former un corps social et sanitaire pour une bonne réalisation du projet.

Par ailleurs, il est à noter que dans un passé récent il n'existait pas de structure de concertation entre les retraités et l'Etat du Sénégal, comme le fait remarquer Mamadou N'Doye, Président de la FAR-PAS (Fédération des Associations de Retraités et de Personnes Agées)², association membre de la FIAPA. Les associations de retraités s'adressaient directement aux institutions de prévoyance sociale pour régler, à la fois les problèmes individuels quotidiens, et les problèmes plus généraux relatifs à l'intérêt des retraités dans leur ensemble.

2. Extrait des cahiers de la FIAPA N° 2, le Pouvoir Gris tome 1 : Pouvoir et influence politique. L'expérience africaine du dialogue national avec les retraités : nouvelle structure au Sénégal par Mamadou N'Doye.

Ce n'est que le 19 septembre 2000 que le président de la République du Sénégal a reçu les associations de retraités et au cours des discussions, le chef de l'Etat a institué une commission « la Commission Nationale Paritaire Etat - retraités ». La Commission étudie les voies et les moyens susceptibles d'améliorer les conditions de vie des retraités et de promouvoir et sauvegarder leurs intérêts. En même temps il s'agit de rechercher des financements pour les projets économiques mis en place par les retraités.

BÉNIN

L'ouverture de douze caisses villageoises de mutuelle de santé rurale est en cours. Ces caisses assurent les consultations, gèrent les visites pré et post natales, pratiquent les accouchements et les vaccinations. Elles ont aussi pour mission de délivrer des médicaments.

La solidarité entre les malades et bien portants, entre jeunes et vieux et entre les différentes catégories professionnelles et sociales est assurée par ce système.

Chaque membre paie une cotisation qui est indépendante de son risque personnel de maladie, la cotisation n'étant pas déterminée par l'âge, le sexe ou l'état de santé du malade. Chacun bénéficie des mêmes services pour un même niveau de cotisation. C'est la famille qui est couverte.

Les mutualistes paient un « ticket modérateur ».

Cette opération repose sur le volontariat et s'inscrit dans une démarche de relance de la responsabilité des individus.

EN EUROPE

POLOGNE

L'exemple polonais est à retenir car avec l'entrée de ce pays dans l'Union Européenne, il est devenu nécessaire de procéder à un remboursement des terres agricoles pour permettre à l'agriculture polonaise d'être compétitive.

Le monde rural représente 25 % d'une population de 40 millions de personnes avec un secteur agricole de 3 millions d'agriculteurs, dont la moitié aurait besoin d'une politique sociale qui intègre notamment les mesures d'accompagnement qui devraient être prises pour les personnes âgées.

Même si l'agriculture polonaise est dotée d'atouts indéniables, la Pologne doit moderniser ses exploitations et les restructurer pour qu'elles atteignent une superficie comparable à celle des autres pays de l'Union Européenne.

Pour absorber cette restructuration, il convient de mettre en place des mesures d'accompagnement social notamment un système de préretraites facilitant le départ des agriculteurs proches de la retraite et qui souhaitent céder leur exploitation à un autre agriculteur. Ce projet de préretraites est développé avec le soutien de la Grèce et prévoit que 35 experts se réunissent pour prendre en compte toutes les dimensions de la vie locale, sociale, culturelle, économique, politique et financière en vue de son amélioration globale.

Cette action est menée par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) en concertation avec la Fédération Nationale des Clubs d'Aînés

Ruraux (FNCAR), membre fondatrice de la FIAPA et regroupant 95 fédérations et 850 000 membres en France.

FRANCE

Intéressons-nous plus spécialement à cette fédération qui a été créée en 1976. Elle est fortement implantée dans le milieu rural et représente la première association de retraités en France.

3. Extrait du Pouvoir Gris, Sociologie des groupes de pression de retraités par Jean-Philippe Viriot Durandal.

De nombreuses initiatives ont été menées en province³. Outre les activités récréatives traditionnelles, certains clubs ont rapidement développé des actions caritatives et humanitaires. A titre d'exemple, en 1980, en réaction à la famine en Afrique, les aînés ruraux se sont mobilisés avec un SOS Sahel pour l'opération « Un club, une pompe » afin de lutter contre le manque d'eau.

La FNCAR poursuit un objectif stratégique. Il s'agit pour les aînés ruraux d'éviter l'enfermement dans une image statique de la vieillesse et de se positionner comme des partenaires actifs, particulièrement engagés dans la lutte contre les grands problèmes du monde contemporain. Les valeurs de solidarité, d'entraide et d'amitié, présentées comme des fondements de l'organisation, sont aussi identifiées au monde rural.

AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

La FIAPA est à l'initiative de la Plate Forme Européenne des Personnes Agées « AGE », fondée il y a deux ans à Bruxelles et j'ai eu personnellement l'honneur d'être son Président fondateur. Elle regroupe aujourd'hui près de 200 associations pouvant servir de réseau d'appui.

« AGE » regroupe des organisations de et pour les seniors (retraités et personnes âgées) en vue de renforcer et de crédibiliser les opinions, besoins et intérêts des personnes âgées. La plate-forme œuvre pour un dialogue civil efficace, reconnu et intégré à l'échelon européen.

Dans ce cadre, elle a comme objectifs :

- la mise en place d'un centre de ressources (information, promotion, publication, recherche et formation) pour son public cible ;
- le renforcement de la coopération entre les organisations et associations européennes en vue de l'établissement d'un dialogue civique constructif aux niveaux européen, national et régional ;

– la promotion et la défense des intérêts des seniors au sein des institutions européennes.

La plate-forme « AGE » est le correspondant direct de l'Union Européenne sur tous les problèmes du vieillissement, de la retraite, de la santé, de l'action dans les différents pays. Elle est consultée systématiquement et ses propositions sont prises en compte par la Commission.

Guido Verbrugghe, Directeur de LBG (Liberale Bonden Van Gepensioneerden)⁴, en Belgique fait remarquer à juste titre que la création de la Plate Forme ne fut pas chose simple. Des rapports de force entre les membres de l'ancien groupe de liaison n'ont pas facilité la structuration de cette nouvelle initiative, qui devrait pourtant renforcer la participation des personnes âgées au sein de la Communauté Européenne. Noble objectif !

4. Extrait des Cahiers de la FIAPA N° 2, le Pouvoir Gris tome 1 : Pouvoir et influence politique. La plate-forme AGE, nouvel interlocuteur de la Commission européenne par Guido Verbrugghe.

Aujourd'hui 200 associations environ sont affiliées à la plate-forme. Un tel élargissement doit pouvoir garantir une représentation démocratique et géographiquement correcte. De plus, une équipe dynamique assure la communication permanente entre les organisations membres et la Commission.

A cet effet, « FIAPA Europe » a été créée à Bruxelles et constitue le relais des associations de personnes âgées membres ou non de la FIAPA auprès de la plate-forme et sert de point d'appui pour les demandes d'intervention directe auprès de la Commission, notamment pour les financements.

« FIAPA Europe » avait déjà agi avant d'être créée, notamment par l'« Euro facile », un programme financé par la Commission Européenne et permettant aux personnes âgées de se familiariser à la nouvelle monnaie européenne. Cette action a été menée dans différents pays européens dont la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie...

Ces multiples exemples illustrent clairement qui nous sommes : un groupe de pression peut-être, mais un groupe de pression actif, participatif et efficace.

AU NIVEAU MONDIAL

La FIAPA est intervenue à plusieurs reprises, en 2000 à la tribune des Nations Unies à New York, en 2001 au Congrès Mondial de

Gérontologie à Vancouver (Canada) et en 2002 à l'Assemblée Mondiale sur le Vieillissement de Madrid où elle avait en charge deux tables rondes. L'une portait sur « le Vieillissement en zones rurales », l'autre sur « Le Vieillissement et la vie productive : protection sociale et soutien ».

Ces deux tables rondes ont été suivies d'une intervention du président de la FIAPA en assemblée plénière des Nations Unies, au cours de laquelle il a attiré l'attention de la Communauté Internationale sur la situation de la femme âgée en zones rurales et a formulé deux propositions : la protection des personnes vulnérables (personnes âgées, handicapés, et enfants) en zones de conflits et la mise en place d'un « observatoire du vieillissement dans le monde ». L'assemblée plénière nous a suivi sur deux points : la situation de la femme âgée en zones rurales et la protection des personnes vulnérables en zones de conflits.

Un forum d'associations se déroulait parallèlement à l'assemblée mondiale et la FIAPA animait six tables rondes : Le Vieillissement Cérébral, les Nouvelles Technologies, le Volontariat, l'Intergénérationnel, la Citoyenneté et l'Apprentissage tout au long de la Vie. 45 délégués de la FIAPA étaient présents à cette importante manifestation.

Le sommet mondial a été suivi, en septembre, à Berlin (Allemagne), par une Conférence Interministérielle des pays européens occidentaux, des pays de l'ex-URSS, des Etats-Unis et du Canada, où la FIAPA présentait sa proposition d'observatoires, complétée et votée à l'unanimité par son assemblée générale au mois de mai en Guadeloupe. Nous tenons fermement à l'installation d'observatoires régionaux qui permettraient le suivi des décisions et recommandations des Nations Unies. 25 associations internationales se sont jointes à cette motion :

«Création d'un Observatoire Mondial du Vieillissement permettant le recensement permanent et actualisé des besoins et leur évolution. Cette instance mettra en place un système d'évaluation des politiques et de préconisations des mesures et réglementation-cadres, garantissant les droits fondamentaux des aînés et plus particulièrement des plus vulnérables d'entre eux».

Tel est un des buts de la Société Civile, donc de nos fédérations.

En guise de conclusion, les aînés, par leur regroupement en associations au sein de la Société Civile sont de plus en plus actifs et écoutés. Nous favorisons cette voie au nom de notre philosophie qui se résume en un slogan simple et en même temps si difficile à faire accepter et respecter dans le monde :

« Citoyen la vie durant »

